

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21240210100118

POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal (3)

ANNEE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget - Résultats
- C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF	5
Accusé certifié exécutoire	6
Réception par le préfet : 27/03/2024	7
Publication : 27/03/2024	8
	9

II - Présentation générale

- A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10
- B1 - Equilibre financier - Investissement 11
- B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12
- C1 - Balance générale - Dépenses 13
- C2 - Balance générale - Recettes 14

III - Adoption du CA

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 21
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 22
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 23
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 24
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 26
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 29
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
- A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
- A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
- A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
- A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
- A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
- A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
- A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
- A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
- A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
- A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
- A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
- A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
- A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
- A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
- A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
- A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
- A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
- A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
- A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
- A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
- A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
- A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
- A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
- A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
- A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
- A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 35
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 36
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 40
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 41
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 42
- B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement 44
- B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 45

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	48
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	49
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	52
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	60
D11 - Décisions en matière de taux	63
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations participatives, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'abus au fonctionnement, les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

Attesté, le directeur du Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un

Accusé certifié exécutoire

règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II approuvés dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

Reçu par le Préfet le 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 046 304,45	1 331 222,46	1 180 465,75 A1	465 383,76
Investissement	1 088 507,94	250 496,12 (2)	523 948,17 A2	-314 063,65
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	957 796,51	1 080 726,34 (3)	656 517,58 A3	779 447,41

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes			Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	242 000,00	III + IV	348 993,50 B1	106 993,50
Investissement	I	242 000,00	III	348 993,50 B2	106 993,50
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	572 377,26
Investissement	-207 070,15
Fonctionnement	779 447,41

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N-1.
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

074 212402101-20240325-2024-031-BF

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	
018	RSA		242 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		242 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Chap. / art. (2)	Libellé		Accusé certifié exécutoire Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	348 993,50
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		348 993,50
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		
Section de fonctionnement	A 957 796,51	G 1 080 726,34
Section d'investissement	B 1 088 507,94	H 250 496,12

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		
Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 656 517,58 (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 523 948,17 (si excédent)

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D 2 046 304,45	= G+H+I+J 2 511 688,21
---	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		
Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
Section d'investissement	F 242 000,00	L 348 993,50
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 242 000,00	= K+L 348 993,50

RESULTAT CUMULE		
Section de fonctionnement	= A+C+E 957 796,51	= G+I+K 1 737 243,92
Section d'investissement	= B+D+F 1 330 507,94	= H+J+L 1 123 437,79
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 288 304,45	= G+H+I+J+K+L 2 860 681,71

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Réception - Ministère de l'Intérieur
24-21-40-01-20240325-2024-031-BF
Accusé de réception
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication 27/03/2024

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

024212402101-20240325-2024-031-BF

(y compris les restes à réaliser N-1)

Accusé certifié exécutoire

Chap.	Libellé	Mandats	Reception par le praticien Titres 27/03/2024 Publication : 27/03/2024	Totals
018	RSA	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)			137 139,76
16	Emprunts et dettes assimilées (2)			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	1 560,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	5 746,04		0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	354 609,19		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	298 062,04		0,00
Total des réalisations d'équipement		659 977,27		137 139,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00		99 549,36
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	428 530,67		100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00		0,00
Total des réalisations financières		428 530,67		99 649,36
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 088 507,94	II	236 789,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00		13 707,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV	13 707,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 088 507,94	II + IV	250 496,12
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	523 948,17
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 088 507,94	II + IV + VI + VII	774 444,29
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)				-314 063,65

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

024-212402101-20240325-2024-031-BF

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

Accusé certifié exécutoire

MANDATS EMIS		OPERATIONS REELLES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	361 407,61	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	30 758,45
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	291 046,02	73 Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50
		731 Fiscalité locale	511 121,70
		74 Dotations et participations (1)	229 202,20
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	202 009,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	154 639,49
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	39 248,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	893 710,63	Total recettes de gestion des services	1 075 253,34
66 Charges financières	50 378,88	76 Produits financiers	22,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	4 657,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	794,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 944 089,51	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 080 726,34

Réception en préfecture : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	13 707,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 13 707,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 957 796,51	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 080 726,34
---	---------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 656 517,58

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 957 796,51	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 737 243,92
---	-------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	779 447,41
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

024-212402101-20240325-2024-031-BF

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00		0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	428 530,67	0,00	428 530,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 560,00	0,00	1 560,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 746,04	0,00	5 746,04
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	354 609,19	0,00	354 609,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	298 062,04	0,00	298 062,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 088 507,94	0,00	1 088 507,94

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	361 407,61		361 407,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	291 046,02		291 046,02
014	Atténuations de produits	39 248,00		39 248,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	202 009,00	0,00	202 009,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	50 378,88	0,00	50 378,88
67	Charges spécifiques (9)	0,00	4 458,00	4 458,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	9 249,00	9 249,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		944 089,51	13 707,00	957 796,51

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	99 549,36	0,00	99 549,36
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	137 139,76	0,00	137 139,76
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100,00	0,00	100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 355,68	1 355,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	3 102,32	3 102,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		9 249,00	9 249,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		236 789,12	13 707,00	250 496,12

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	523 948,17
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 758,45		30 758,45
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50		149 531,50
731	Fiscalité locale	511 121,70		511 121,70
74	Dotations et participations (8)	229 202,20		229 202,20
75	Autres produits de gestion courante(8)	154 639,49	0,00	154 639,49
76	Produits financiers	22,00	0,00	22,00
77	Produits spécifiques (8)	4 657,00	0,00	4 657,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	794,00	0,00	794,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 080 726,34	0,00	1 080 726,34

Pour information R002 Résultat positif reporté	656 517,58
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 092 958,69	1 088 507,94	242 000,00	762 450,75	0,00	1 088 507,94
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	1 560,00	0,00	40,00	0,00	1 560,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	58 084,88	5 746,04	0,00	52 338,84	0,00	5 746,04
21 Immobilisations corporelles	602 504,66	354 609,19	242 000,00	5 895,47	0,00	354 609,19
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 948,17	298 062,04	0,00	635 886,13	0,00	298 062,04
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 596 137,71	659 977,27	242 000,00	694 160,44	0,00	659 977,27
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	461 820,98	428 530,67	0,00	33 290,31		428 530,67
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	461 820,98	428 530,67	0,00	33 290,31	0,00	428 530,67
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	2 057 958,69	1 088 507,94	242 000,00	727 450,75	0,00	1 088 507,94
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	35 000,00	0,00		35 000,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	35 000,00	0,00		35 000,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 092 958,69	1 088 507,94	242 000,00	762 450,75	0,00	1 088 507,94

Accusé de réception - Mairie de Hautefort
024-2402101-20240326-24031-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	1 569 010,52	250 496,12	348 993,50	969 520,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	529 716,20	137 139,76	348 993,50	43 582,94
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	322 145,00	0,00	0,00	322 145,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	851 861,20	137 139,76	348 993,50	365 727,94
10 Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	99 549,36	0,00	-39 549,36
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	100,00	0,00	900,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	61 000,00	99 649,36	0,00	-38 649,36
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	912 861,20	236 789,12	348 993,50	327 078,58
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	646 900,32			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	9 249,00	13 707,00		-4 458,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	656 149,32	13 707,00		
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	523 948,17			
Total des recettes d'investissement cumulées	2 092 958,69	774 444,29	348 993,50	699 520,90

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé réception - Ministère de l'Intérieur
101-20240325-2024-031-BF
Accusé réception certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour informations, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 092 958,69	1 088 507,94	242 000,00	762 450,75	0,00	1 088 507,94
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	1 600,00	1 560,00	0,00	40,00	0,00	1 560,00
2051	1 600,00	1 560,00	0,00	40,00	0,00	1 560,00
204	58 084,88	5 746,04	0,00	52 338,84	0,00	5 746,04
2041582	58 084,88	5 746,04	0,00	52 338,84	0,00	5 746,04
21	602 504,66	354 609,19	242 000,00	5 895,47	0,00	354 609,19
2116	10 000,00	4 398,60	0,00	5 601,40	0,00	4 398,60
2121	0,00	1 730,60	0,00	-1 730,60	0,00	1 730,60
21311	20 000,00	18 220,09	0,00	1 779,91	0,00	18 220,09
21314	0,00	2 699,89	0,00	-2 699,89	0,00	2 699,89
21318	18 400,00	816,72	6 000,00	11 583,28	0,00	816,72
21321	0,00	12 877,90	0,00	-12 877,90	0,00	12 877,90
21328	11 002,00	9 094,26	0,00	1 907,74	0,00	9 094,26
21351	210 000,00	17 286,38	192 000,00	713,62	0,00	17 286,38
2151	46 380,60	42 000,00	0,00	4 380,60	0,00	42 000,00
21534	0,00	2 551,87	0,00	-2 551,87	0,00	2 551,87
21568	3 734,00	1 734,00	0,00	2 000,00	0,00	1 734,00
215738	0,00	205,09	0,00	-205,09	0,00	205,09
21578	3 109,02	1 178,98	0,00	1 930,04	0,00	1 178,98
2158	52 100,00	4 492,83	44 000,00	3 607,17	0,00	4 492,83
2181	188 779,04	188 973,73	0,00	-194,69	0,00	188 973,73
21838	7 500,00	12 943,71	0,00	-5 443,71	0,00	12 943,71
21848	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2188	11 500,00	33 404,54	0,00	-21 904,54	0,00	33 404,54
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	933 948,17	298 062,04	0,00	635 886,13	0,00	298 062,04
2315	523 948,17	0,00	0,00	523 948,17	0,00	0,00
2318	410 000,00	298 062,04	0,00	111 937,96	0,00	298 062,04
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 596 137,71	659 977,27	242 000,00	694 160,44	0,00	659 977,27
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	461 820,98	428 530,67	0,00	33 290,31	0,00	428 530,67
1641	460 820,98	428 530,67	0,00	32 290,31	0,00	428 530,67
165	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00

Reception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024
Accusé certifié exécutoire

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	461 820,98	428 530,67	0,00	33 290,31	0,00	428 530,67
45...	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	2 057 958,69	1 088 507,94	242 000,00	727 450,75	0,00	1 088 507,94
040	35 000,00	0,00		35 000,00		0,00
	0,00	0,00		0,00		0,00
	35 000,00	0,00		35 000,00		0,00
2152	35 000,00	0,00		35 000,00		0,00
041	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	35 000,00	0,00		35 000,00		0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

III	
A2.2	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	III
III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 569 010,52	250 496,12	348 993,50	969 520,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	529 716,20	137 139,76	348 993,50	43 582,94
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	44 026,70	34 701,34	0,00	9 325,36
1322	Subv. non transf. Régions	160 200,00	10 842,00	119 775,00	29 583,00
1323	Subv. non transf. Départements	325 489,50	91 596,42	229 218,50	4 674,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	322 145,00	0,00	0,00	322 145,00
1641	Emprunts en euros	322 145,00	0,00	0,00	322 145,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		851 861,20	137 139,76	348 993,50	365 727,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	99 549,36	0,00	-39 549,36
10222	FCTVA	60 000,00	93 993,93	0,00	-33 993,93
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 055,43	0,00	-2 055,43
10251	Dons et legs en capital	0,00	3 500,00	0,00	-3 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	100,00	0,00	900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	100,00	0,00	900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		61 000,00	99 649,36	0,00	900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		912 861,20	236 789,12	348 993,50	327 078,58
021	Virement de la section de fonctionnement	646 900,32	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	9 249,00	13 707,00		4 458,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 355,68		1 355,68
2111	Terrains nus	0,00	3 102,32		3 102,32
280415332	ADM : Bâtiments, installations	338,00	338,00		0,00
28041582	Autres grps - Bâtiments et installat°	8 911,00	8 911,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		656 149,32	13 707,00		642 442,32

Accusé de réception
02/03/2024 10:10:10
Accusé certifié exécutoire
Reception par le préet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non tirées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (FI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = FI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

III
B
III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 737 895,89	957 796,51	0,00	0,00	780 099,38	0,00	957 796,51
011	Charges à caractère général (3)	444 977,51	361 407,61	0,00	0,00	83 569,90	0,00	361 407,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	323 230,13	291 046,02	0,00	0,00	32 184,11		291 046,02
014	Atténuations de produits	40 297,00	39 248,00	0,00	0,00	1 049,00		39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	218 297,33	202 009,00	0,00	0,00	16 288,33		202 009,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 026 801,97	893 710,63	0,00	0,00	133 091,34	0,00	893 710,63
66	Charges financières	50 444,60	50 378,88	0,00	0,00	65,72		50 378,88
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00	0,00			1 500,00		0,00
	Total des dépenses financières	54 944,60	50 378,88	0,00	0,00	4 565,72		50 378,88
	Total des dépenses réelles	1 081 746,57	944 089,51	0,00	0,00	137 657,06	0,00	944 089,51
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 249,00	13 707,00			-4 458,00		13 707,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	656 149,32	13 707,00			642 442,32		13 707,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 737 895,89	957 796,51	0,00	0,00	780 099,38	0,00	957 796,51

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024-212402101-202403272024-031-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.
 (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 081 378,31	1 080 726,34	0,00	0,00	651,97
013	Atténuations de charges (3)	3 500,00	0,00		0,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	30 758,45	0,00	0,00	-8,45
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	149 531,50	0,00	0,00	34 074,50
731	Fiscalité locale	448 137,00	511 121,70	0,00	0,00	-62 984,70
74	Dotations et participations (3)	229 901,07	229 202,20	0,00	0,00	698,87
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 640,00	154 639,49	0,00	0,00	-6 999,49
	Total des recettes de gestion des services	1 043 534,07	1 075 253,34	0,00	0,00	-31 719,27
76	Produits financiers	30,00	22,00	0,00	0,00	8,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	4 657,00	0,00	0,00	-2 657,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	814,24	794,00			20,24
	Total des recettes financières	2 844,24	5 473,00	0,00	0,00	-2 628,76
	Total des recettes réelles	1 046 378,31	1 080 726,34	0,00	0,00	-34 348,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	35 000,00	0,00			35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	35 000,00	0,00			35 000,00

Accusé de réception
24-212402101-20240325-2024-031-BF
Accusé certifié exécutoire
Reception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	656 517,58	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 737 895,89	1 737 243,92	0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.
 (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 737 895,89	957 796,51	0,00	0,00	780 099,38	0,00	957 796,51
011	Charges à caractère général (4)	444 977,51	361 407,61	0,00	0,00	83 569,90	0,00	361 407,61
60611	Eau et assainissement	17 000,00	12 650,51	0,00	0,00	4 349,49	0,00	12 650,51
60612	Energie - Electricité	95 087,18	56 510,88	0,00	0,00	38 576,30	0,00	56 510,88
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	86,50	0,00	0,00	-86,50	0,00	86,50
60621	Combustibles	20 000,00	24 410,50	0,00	0,00	-4 410,50	0,00	24 410,50
60622	Carburants	15 000,00	11 653,85	0,00	0,00	3 346,15	0,00	11 653,85
60623	Alimentation	490,33	11,42	0,00	0,00	478,91	0,00	11,42
60624	Produits de traitement	3 800,00	219,71	0,00	0,00	3 580,29	0,00	219,71
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	2 071,10	0,00	0,00	-871,10	0,00	2 071,10
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	818,10	0,00	0,00	1 181,90	0,00	818,10
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	19 560,02	0,00	0,00	-4 560,02	0,00	19 560,02
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	6 273,09	0,00	0,00	-1 773,09	0,00	6 273,09
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	2 152,27	0,00	0,00	-652,27	0,00	2 152,27
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 479,68	0,00	0,00	520,32	0,00	2 479,68
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	1 823,41	0,00	0,00	176,59	0,00	1 823,41
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	5 356,40	0,00	0,00	-3 356,40	0,00	5 356,40
6078	Autres marchandises	0,00	11 007,80	0,00	0,00	-11 007,80	0,00	11 007,80
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
61221	Matériel roulant	0,00	6 763,13	0,00	0,00	-6 763,13	0,00	6 763,13
6132	Locations immobilières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	25 000,00	13 876,25	0,00	0,00	11 123,75	0,00	13 876,25
61358	Autres	10 000,00	4 651,20	0,00	0,00	5 348,80	0,00	4 651,20
61521	Entretien terrains	3 000,00	600,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	18 001,44	0,00	0,00	-12 001,44	0,00	18 001,44
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	8 867,58	0,00	0,00	1 132,42	0,00	8 867,58
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	11 147,10	0,00	0,00	13 852,90	0,00	11 147,10
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	5 468,75	0,00	0,00	-1 468,75	0,00	5 468,75
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	576,00	0,00	0,00	1 424,00	0,00	576,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	7 439,78	0,00	0,00	-1 439,78	0,00	7 439,78
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 263,51	0,00	0,00	736,49	0,00	1 263,51
6156	Maintenance	33 000,00	22 434,27	0,00	0,00	10 565,73	0,00	22 434,27
6161	Multirisques	26 200,00	25 832,06	0,00	0,00	367,94	0,00	25 832,06
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 800,00	13 288,36	0,00	0,00	511,64	0,00	13 288,36
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	562,39	0,00	0,00	437,61	0,00	562,39

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

024-212402101-20240325-2024-03-03-0088-36
Mairie de Hautefort
L'Intérieur

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	1 020,00	0,00	0,00	3 980,00	0,00	1 020,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00	0,00	190,00
6188	Autres frais divers	800,00	1 604,00	0,00	0,00	-804,00	0,00	1 604,00
62268	Autres honoraires, conseils	4 000,00	884,52	0,00	0,00	3 115,48	0,00	884,52
6231	Annonces et insertions	900,00	150,00	0,00	0,00	750,00	0,00	150,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	11 201,15	0,00	0,00	3 798,85	0,00	11 201,15
6233	Foires et expositions	0,00	1 610,56	0,00	0,00	-1 610,56	0,00	1 610,56
6234	Réceptions	7 500,00	10 088,87	0,00	0,00	-2 588,87	0,00	10 088,87
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 242,00	0,00	0,00	758,00	0,00	1 242,00
6238	Divers	3 100,00	721,00	0,00	0,00	2 379,00	0,00	721,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	130,00	0,00	0,00	870,00	0,00	130,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	175,00	0,00	0,00	825,00	0,00	175,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 570,29	0,00	0,00	929,71	0,00	1 570,29
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	6 494,87	0,00	0,00	5 505,13	0,00	6 494,87
627	Services bancaires et assimilés	800,00	134,30	0,00	0,00	665,70	0,00	134,30
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	612,00	0,00	0,00	388,00	0,00	612,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	556,76	0,00	0,00	-556,76	0,00	556,76
6288	Autres services extérieurs	17 000,00	15 840,00	0,00	0,00	1 160,00	0,00	15 840,00
63512	Taxes foncières	13 500,00	9 072,15	0,00	0,00	4 427,85	0,00	9 072,15
63513	Autres impôts locaux	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	253,08	0,00	0,00	-253,08	0,00	253,08
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	323 230,13	291 046,02	0,00	0,00	32 184,11		291 046,02
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	185,15	0,00	0,00	614,85		185,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	3 579,49	0,00	0,00	420,51		3 579,49
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00		0,00
64111	Rémunération principale titulaires	128 000,00	138 830,02	0,00	0,00	-10 830,02		138 830,02
64131	Rémunérations	42 000,00	37 090,45	0,00	0,00	4 909,55		37 090,45
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	42 468,97	0,00	0,00	7 531,03		42 468,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	33 760,32	0,00	0,00	2 239,68		33 760,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 000,00	29 345,44	0,00	0,00	6 654,56		29 345,44
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	6 000,00	3 209,69	0,00	0,00	2 790,31		3 209,69
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 700,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00		0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 430,13	2 430,13	0,00	0,00	0,00		2 430,13
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	146,36	0,00	0,00	53,64		146,36

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	40 297,00	39 246,00	0,00	0,00	1 049,00	39 246,00	
739221	FNGIR	33 297,00	33 297,00	0,00	0,00	0,00	33 297,00	
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	5 951,00	0,00	0,00	1 049,00	5 951,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	218 297,33	202 009,00	0,00	0,00	16 288,33	202 009,00	
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	40 443,54	0,00	0,00	556,46	40 443,54	
65313	Colisations de retraite	1 000,00	874,80	0,00	0,00	125,20	874,80	
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	6 886,38	0,00	0,00	113,62	6 886,38	
65315	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	5 800,00	5 654,32	0,00	0,00	145,68	5 654,32	
6542	Créances éteintes	535,43	535,43	0,00	0,00	0,00	535,43	
6553	Service d'incendie	28 285,00	28 285,00	0,00	0,00	0,00	28 285,00	
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	96 503,85	0,00	0,00	-6 503,85	96 503,85	
65568	Autres contributions	10 500,00	9 053,20	0,00	0,00	1 446,80	9 053,20	
6558	Autres contributions obligatoires	799,90	799,90	0,00	0,00	0,00	799,90	
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	16 925,00	0,00	0,00	0,00	16 925,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 942,00	12 942,00	0,00	0,00	2 000,00	12 942,00	
65818	Autres	0,00	27,64	0,00	0,00	-27,64	27,64	
65888	Autres	10,00	2,94	0,00	0,00	7,06	2,94	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 026 801,97	893 710,63	0,00	0,00	133 091,34	893 710,63	0,00
66	Charges financières	50 444,60	50 378,88	0,00	0,00	65,72	50 378,88	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 444,60	50 378,88	0,00	0,00	-3 934,28	50 378,88	
6688	Autres	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00	0,00			1 500,00	0,00	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00	0,00			1 500,00	0,00	
Total des charges financières et spécifiques		54 944,60	50 378,88	0,00	0,00	4 565,72	50 378,88	0,00
Total des dépenses réelles		1 081 746,57	944 089,51	0,00	0,00	137 657,06	944 089,51	0,00
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32						

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024
 Accusé certifié exécutoire

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	9 249,00	13 707,00			-4 458,00		13 707,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	3 102,32			-3 102,32		3 102,32
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 355,68			-1 355,68		1 355,68
6811	Dot. amort. immos incorporelles	9 249,00	9 249,00			0,00		9 249,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		656 149,32	13 707,00			642 442,32		13 707,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 081 378,31	1 080 726,34	0,00	0,00	651,97
013	Atténuations de charges (4)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	30 758,45	0,00	0,00	-8,45
7022	Coupes de bois	0,00	198,00	0,00	0,00	-198,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 429,75	0,00	0,00	570,25
70323	Red. occupation dom. public	800,00	234,00	0,00	0,00	566,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	800,00	1 430,95	0,00	0,00	-630,95
70632	Redevances services à caractère loisir	19 000,00	17 384,70	0,00	0,00	1 615,30
7078	Autres marchandises	0,00	392,20	0,00	0,00	-392,20
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	150,00	54,00	0,00	0,00	96,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	9 634,85	0,00	0,00	-1 634,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	149 531,50	0,00	0,00	34 074,50
73211	Attribution de compensation	130 866,00	130 866,50	0,00	0,00	-0,50
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	18 665,00	0,00	0,00	-18 665,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 740,00	0,00	0,00	0,00	22 740,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	448 137,00	511 121,70	0,00	0,00	-62 984,70
73111	Impôts directs locaux	447 977,00	443 280,00	0,00	0,00	4 697,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	67 641,70	0,00	0,00	-67 641,70
73154	Droits de place	160,00	200,00	0,00	0,00	-40,00
74	Dotations et participations (4)	229 901,07	229 202,20	0,00	0,00	698,87
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 218,00	83 218,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	100 890,00	100 890,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	3 332,00	3 332,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 284,00	3 284,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	15 940,20	16 539,57	0,00	0,00	-599,37
74748	Participation autres communes	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 798,87	0,00	0,00	0,00	2 798,87
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	20 438,00	0,00	0,00	-20 438,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	20 438,00	0,00	0,00	0,00	20 438,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	1 470,63	0,00	0,00	-1 470,63
75	Autres produits de gestion courante (4)	147 640,00	154 639,49	0,00	0,00	-6 999,49
752	Revenus des immeubles	144 530,00	142 467,39	0,00	0,00	2 062,61

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	450,00	0,00	0,00	-450,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
75888	Autres	3 010,00	11 722,10	0,00	0,00	-8 712,10
Total des recettes de gestion des services		1 043 534,07	1 075 253,34	0,00	0,00	-31 719,27
76	Produits financiers	30,00	22,00	0,00	0,00	8,00
761	Produits de participations	0,00	22,00	0,00	0,00	-22,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
7688	Autres	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
77	Produits spécifiques (4)	2 000,00	4 657,00	0,00	0,00	-2 657,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	199,00	0,00	0,00	1 801,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 458,00	0,00	0,00	-4 458,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	814,24	794,00			20,24
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	814,24	794,00			20,24
Total des recettes réelles		1 046 378,31	1 080 726,34	0,00	0,00	-34 348,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	35 000,00	0,00			35 000,00
722	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00			35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		35 000,00	0,00			35 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
					Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
327872G	2022-07-15	15/10/2022	CEAN									
328947G 13335	2022-07-15	15/07/2023	CEAN									
531095 533200	2019-12-26	01/06/2020	BP									
70001757294	2007-02-12	15/01/2016	CRCA									
70002133316	2007-02-12	05/02/2016	CRCA									
70004291121	2010-02-01	05/02/2016	CRCA									
70004352040	2010-03-08	05/03/2016	CRCA									
70004865013 82421381301	2010-12-03	15/03/2011	CRCA									
70005471891	2011-10-28	15/01/2012	CRCA									
7000582402	2012-05-25	25/09/2012	CRCA									
70006794937 82415875301	2013-09-20	15/12/2013	CRCA									
7005094222 82433818801	2011-03-31	30/06/2011	CRCA									
8740678	2010-12-06	06/03/2011	CEAN									
9027635	2012-05-05	05/05/2013	CEAN									
9953393	2017-05-31	09/09/2017	CEAN									
A3307343	2007-12-20	30/06/2016	CEAN									
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					2 900 092,89										

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240320-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement délini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du Code général des impôts

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 719 689,20				160 530,67	47 056,42	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 719 689,20				160 530,67	47 056,42	0,00	0,00
327872G	N	0,00	A-1	188 654,73	18,00	F		1,200	7 418,83	0,00	0,00
328947G 13335	N	0,00	A-1	260 000,00	1,00	F		1,400	3 640,00	0,00	0,00
531095 533200	N	0,00	A-1	289 644,48	11,00	F		0,880	2 683,14	0,00	0,00
70001757294	N	0,00	A-1	132 857,12	11,00	F		4,370	6 289,68	0,00	0,00
70002133316	N	0,00	A-1	325 000,00	12,00	V		2,572	8 740,98	0,00	0,00
70004291121	N	0,00	A-1	56 250,00	6,00	R		0,000	1 757,66	0,00	0,00
70004352040	N	0,00	A-1	34 375,00	6,00	R		0,000	0,00	0,00	0,00
7000485013 82421381301	N	0,00	A-1	8 101,41	2,00	F		3,150	331,57	0,00	0,00
70005471891	N	0,00	A-1	24 709,36	2,00	F		3,750	1 106,51	0,00	0,00
7000582402	N	0,00	A-1	7 450,11	2,00	F		4,080	443,24	0,00	0,00
70006794837 82415875301	N	0,00	A-1	38 014,16	4,00	F		3,820	1 624,02	0,00	0,00
7005094222 82433818801	N	0,00	A-1	90 625,00	7,00	V		3,824	4 146,35	0,00	0,00
8740678	N	0,00	A-1	5 197,29	2,00	F		3,190	215,37	0,00	0,00
9027635	N	0,00	A-1	13 355,89	3,00	F		4,490	733,85	0,00	0,00
9953393	N	0,00	A-1	100 073,42	8,00	F		1,320	1 418,10	0,00	0,00
A3307343	N	0,00	A-1	145 181,23	4,00	F		3,750	6 507,12	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20240325-2024-031-EPF
Accusé certifié exécutoire
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publication le 27/03/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 719 689,20					160 530,87	47 056,42	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délimité de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formulé.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

IV
B1.4

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	1 719 689,20	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros						0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024-212402101-20240325-2024-031-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert				Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
					Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024-212402101-20240325-2024-031-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (6) (à lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
Total																		0,00

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
	I = A + B + C - D
	II
	I / II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	42 995,20	
Personnes de droit privé	12 942,00	
Associations	12 942,00	
ACCA SOCIETE DE CHASSE	230,00	
ADIL 24	162,00	
AMICALE LAIQUE SAINT AGNAN	300,00	
ASSOCIATION DE PECHE AAPPMA 24	100,00	
AVMEH 24750 TRELISSAC (9 RUE S	100,00	
BOUGE TON BOURG	500,00	
CAVA	800,00	
CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	650,00	
CLUB DES DEUX CLOCHERS	500,00	
COMITE DES FETES DE SAINTAGNA	500,00	
CPHSA CLUB DE PETANQUE CLUB DE	350,00	
CRISTAL FM 24120 TERRASSON LAV	150,00	
DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION	250,00	
DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION 24	150,00	
EWANEWS TERRASSONNAIS INFOS 24	150,00	
FNACA SECTION HAUTEFORT 24390	75,00	
FNATH SECTION DE PAYZAC 24000	500,00	
HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE CHR	300,00	
LA PUCE A L'OREILLE ECOLE DE M	200,00	
LE MONDE DANS MON VILLAGE	300,00	
LE MONDE DANS MON VILLAGE 2439	300,00	
LES PTITS TROUBADOURS	750,00	
PACTE TOURTOIRAC 24390 TOURTOI	750,00	
RADIO PAC 19231 ARNAC POMPADOU	100,00	
TIR HAUTEFORT SOCIETE DE	1 000,00	
UNION SPORTIVE HAUTEFORT	2 500,00	
UNION SPORTIVE HAUTEFORT	1 500,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	30 053,20	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024-212402101-20240325-2024-031-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	30 053,20	
SDE	9 053,20	
SIVOS DU PAYS DE HAUTEFORT	21 000,00	
Autres	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	1,62	0,00	1,62
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINC 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIS PRINC 2EMC	C	0,00	1,00	1,00	0,62	0,00	0,62
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,57	4,57	3,00	1,57	4,57
ADJ TECH PPAI 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE PROPLETE DES LOCAUX	C	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57	0,57
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE BIBLIOTHEQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE MUSEE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024-212402104-20240325-2024-031-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	1,57	9,57	6,62	1,57	8,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°	CDD
AGENT DE PROPRIETE DES LOCAUX	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 198,08		
AGENTS ESPACES VERTS	C	TECH		1 198,08	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES	A CUI CAE
TOTAL GENERAL				1 198,08		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Justifié par le cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 100 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Emplois réservés à l'article 332-8-3° pour la qualité de temps de travail inférieure à 30%.
 332-8-6° : Emplois réservés à l'article 332-8-3° pour la qualité de temps de travail inférieure à 30%.
 332-8-7° : Emplois réservés à l'article 332-8-3° pour la qualité de temps de travail inférieure à 30%.
 332-8-8° : Emplois réservés à l'article 332-8-3° pour la qualité de temps de travail inférieure à 30%.
 332-8-9° : Emplois réservés à l'article 332-8-3° pour la qualité de temps de travail inférieure à 30%.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'états.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris en application des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

	IV
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	460 820,98	428 530,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	460 820,98	428 530,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
1644-1	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées opte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL
			II
428 530,67	242 000,00	0,00	670 530,67
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	IV C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		716 149,32	105 298,36
Ressources propres externes de l'année (a)		60 000,00	96 049,36
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FACTVA	60 000,00	93 993,93
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	2 055,43
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		656 149,32	9 249,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280415332	ADM : Bâtiments, installations	338,00	338,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 911,00	8 911,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	646 900,32	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20240325-2024-031-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	105 298,36	348 993,50	523 948,17	978 240,03
			0,00	

Montant	
II	670 530,67
IV	978 240,03
V = IV - II (5)	307 709,36

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	IV D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 092 958,69	1 088 507,94	242 000,00	762 450,75
RECETTES	2 092 958,69	774 444,29	348 993,50	969 520,90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 737 895,89	957 796,51	0,00	780 099,38
RECETTES	1 737 895,89	1 737 243,92	0,00	651,97

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL - Budget Annexe/ N°SIRET : 21240210100126				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 925,00	13 625,00	0,00	3 300,00
RECETTES	16 925,00	0,00	0,00	16 925,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 225,00	0,00	0,00	20 225,00
RECETTES	20 225,00	0,00	0,00	20 225,00

BUDGET BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES - Budget annexe/ N°SIRET : 21240210100084

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	106 064,49	22 540,27	0,00	83 524,22
RECETTES	106 064,49	105 861,16	0,00	203,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	74 584,80	54 655,71	0,00	19 929,09
RECETTES	74 584,80	78 137,45	0,00	3 952,65

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

SECTION	(BP + DM + FAR N-1)	(1)	Restes à réaliser au 31/12	Créants sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 215 948,18	1 124 673,21	242 000,00	849 274,97
RECETTES	2 215 948,18	880 305,45	348 993,50	986 649,23
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 832 705,69	1 012 452,22	0,00	820 253,47
RECETTES	1 832 705,69	1 815 381,37	0,00	17 324,32

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	IV
	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 215 948,18	1 124 673,21	242 000,00	849 274,97
RECETTES	2 215 948,18	880 305,45	348 993,50	986 649,23
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 832 705,69	1 012 452,22	0,00	820 253,47
RECETTES	1 832 705,69	1 815 381,37	0,00	17 324,32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 048 653,87	2 137 125,43	242 000,00	1 669 528,44
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 048 653,87	2 695 686,82	348 993,50	1 003 973,55

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 02021240101-20240325-2024-031-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 125 358,00	0,00	41,60	0,00	497 536,00	0,00
TFPNB	65 443,00	0,00	70,77	0,00	49 681,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	409 258,00	0,00	15,35	0,00	67 281,35	0,00
TOTAL	1 600 059,00	0,00		0,00	614 498,35	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-2024-0325
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024
0325-2024-031-BF

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V	ARRÊTE ET SIGNATURES
A	ARRÊTE ET SIGNATURES

Monsieur de Mairie
 A est noté au
 moment du vote

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024



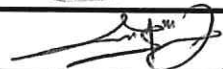






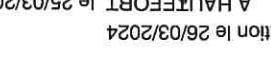
Présenté par maire (1),

A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Delibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal (2), réunie en session ordinaire
 A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3),

Jean Louis PUJOLS
 Maire,


BELLEIL THOMAS	
BINETRUY NADINE	ABSENTE
CHABASSIER DAVID	
CONTAMINE DAVID	
DECLE SEBASTIEN	
DELACOTTE AURELIE	ABSENTE
EYSSARTIER JENNIFER	ABSENTE
FALLEAU GENEVIEVE	PROCURATION A FORT SYLVETTE
FORT SYLVETTE	
MARY SOPHIE	ABSENTE
MOUSSEAU PHILIPPE	
PERTUIS MARTINE	
POUMEAU ALBERT	
PUJOLS JEAN-LOUIS	
REBEYROL ELODIE	

Centre exécutoire par maire (1), compté tenu de la transmission en préfecture, le 26/03/2024, et de la publication le 26/03/2024
 Réception par le préfet : 27/03/2024

Accusé certifié exécutoire

024-2121404040202403252024-031BF

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndicat de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Jean Louis PUJOLS
 Maire,
